

Relevé de décisions du comité directeur de la flotte du 17 juillet 2018

Présents : tous les membres, hormis Y.M. Paulet excusé, ainsi que les deux Présidentes de commissions.

La note relative aux **mandats des commissions** (CNFH, CNFC et comités locaux d'évaluation) (2018.30) est approuvée, ainsi que la note de procédure pour le **renouvellement des commissions** (2018.31). Elles seront mises en ligne dans l'espace documentaire du site Flotte Océanographique Française. Il est convenu que les directions scientifiques des organismes membres de la TGIr proposent d'ici la mi-septembre 2018 des listes de personnes intéressées et éligibles. Les modalités de constitution de ces propositions sont laissées à l'initiative de chaque organisme. Le directeur adjoint de la flotte (Pascal Morin) organisera dans le courant de la deuxième quinzaine de septembre une réunion avec les représentants des directions scientifiques et les présidents sortants des commissions afin de dresser une proposition de liste de membres délibératifs et de suppléants à soumettre au Conseil Scientifique en décembre 2018, comme prévu dans la procédure votée ce jour.

Une information est donnée au comité directeur au sujet de la **préparation du calendrier 2019** de la flotte. Dans un contexte de stabilité probable de la subvention flotte, de déplacement de *L'Atalante* toute l'année dans l'Océan Pacifique, et d'une augmentation significative des coûts de combustibles, certaines campagnes programmables seront soumises à arbitrage du comité directeur. Il est convenu qu'un point sera organisé avec les bureaux des commissions à ce sujet à partir de la mi-juillet, afin de d'entendre leur avis sur les derniers arbitrages proposés par la direction de la Flotte.

La **composition définitive du Conseil Scientifique** de la TGIR Flotte est approuvée par le comité directeur et sera mise en ligne sur le site. Le Conseil Scientifique se réunira pour la première fois les 18 décembre toute la journée et 19 décembre matin.

La note 2018.19 portant sur le cahier des charges à considérer pour le **renouvellement de la flotte côtière et régionales**, mise à jour des dernières remarques du groupe de travail scientifique désigné par les bureaux de la CNFC et de la CNFH approuvée par le comité directeur. Le dossier final (incluant une faisabilité technique, un calendrier et un budget prévisionnels) sera présenté au Conseil scientifique en fin d'année.

Au sujet des **exigences du SHOM à disposer des données issues des campagnes scientifiques** au titre du décret sur la Défense quasi-immédiatement après les campagnes, contact a été avec le directeur du SHOM pour convenir d'un rendez-vous. A suivre lors des prochains comités directeurs.

La **société Ponant** a adressé un courrier au directeur de la flotte au sujet d'une possible collaboration. La direction de la flotte fera une proposition de courrier de réponse à soumettre au comité directeur et au MESRI pour avis formel avant envoi.

Accès au nouvel Astrolabe. Le MESRI confirme que les demandes de campagnes ou de transit valorisés sur l'Astrolabe seront déposées à l'appel d'offres de la CNFH qui les évaluera. La CNFH pourra inviter un expert de l'IPEV et/ou un évaluateur connaissant bien le domaine du pôle Antarctique pour ces évaluations.